



## PROGRAMME DE FORMATION - AFGSU 1

Conforme à la réglementation : Arrêté du 1er juillet 2019

Acquérir les connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques, à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

Acquérir les connaissances relatives aux urgences collectives ou situations sanitaires exceptionnelles.

Durée : 14 heures (2 jours)

Effectif maximum par groupe : 12 participants

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

#### Profil du stagiaire

- Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

#### Prérequis

- Néant.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et les moyens de protection individuels et collectifs adaptés
- Réaliser une alerte et une transmission des observations pertinentes
- Pratiquer les gestes adaptés face à une urgence vitale au regard des signes observés
- Pratiquer les gestes adaptés face à une urgence potentielle au regard des signes de gravité repérés
- Identifier une situation sanitaire exceptionnelle et les différents dispositifs de réponse ainsi que son rôle au regard de sa profession et son lieu d'exercice.
- Appréhender la notion de risque NRBC-E et les premières mesures à prendre
- Déterminer les modalités de la gestion d'un afflux de blessés et les techniques du « damage control »
- Citer les principes de prise en charge des victimes et de leur proche

### CONTENU

- Journée 1
  - Les dangers dans l'environnement et les dispositifs de protection.
  - Les services d'aide médicale – la chaîne de secours. La procédure d'alerte.
  - Les signes d'une urgence vitale : Hémorragie externe / extériorisée, Inconscience, Obstruction des voies aériennes, Arrêt cardio-respiratoire chez l'adulte et l'enfant.
  - Les règles d'hygiène applicables aux situations exposées / prévention du risque infectieux / AES.
  - Ateliers pratiques - Conduites à tenir : Hémorragie externe ; Inconscience ; Obstruction des voies aériennes ; Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte et l'enfant / nourrisson. Principe, fonctionnement et emploi du DSA.
- Journée 2
  - Les signes de gravité des urgences potentielles : Malaise, Traumatisme osseux et cutané.
  - Notion de situation sanitaire exceptionnelle. Présentation des dispositifs ORSAN / ORSEC et articulation des dispositifs. Rôle de chacun en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice dans les plans de gestion SSE des Etablissements de santé ou EMS. Accueil d'un afflux de blessés : critères de triage. Principe et approche des techniques du « Damage Control ». Les risques NRBC-E : Définition et premières mesures à mettre en oeuvre.
  - Ateliers pratiques - Conduites à tenir : Malaise ; Traumatisme osseux et cutané. Les principes et technique d'immobilisation.

### ORGANISATION

#### Formateur

Infirmiers Diplômés d'Etat ayant une pratique de l'urgence ou Médecins Urgentistes, détenant l'attestation de formation de formateur en gestes et soins d'urgence.

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Brefs exposés théoriques.
- Ateliers pratiques / Acquisition de techniques procédurales.
- Etude de cas concrets. Situations simulées.
- Triptyque et documentation complète téléchargeable.
- Sac d'intervention : Mannequins adulte, enfant / nourrisson ; Garrot tourniquet ; DSA ; ...

**Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Validation de la pratique en atelier.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Fiche de suivi individuel - Evaluation sommative.
- Attestation de fin de formation EUROMEDICARE FORMATION.
- Attestation FGSU 1, délivrée par le CESU pour les participants ayant validés la formation.

**Modalités d'obtention**

Validation de l'ensemble des modules : présence obligatoire à l'intégralité de la formation. Validation des gestes et comportements adaptés face à une situation d'urgence lors des ateliers et de l'évaluation sommative.

**Durée de validité**

4 ans